



Economiser l'eau ? Quel intérêt?

En Suisse, l'eau est une ressource naturelle abondante et peu coûteuse. Un habitant d'Attalens, par exemple, paie Fr. 1.50 + TVA pour 1'000 litres d'eau (1 m³). Sachant qu'une personne consomme en moyenne 160 litres d'eau par jour en Suisse, le coût pour obtenir de l'eau potable au robinet est d'environ 25 centimes par personne et par jour. Les consommateurs ont de ce fait peu d'incitations financières à économiser l'eau.

Il y a néanmoins un réel intérêt environnemental à économiser l'eau, car cela permet, contre toute attente, d'économiser de l'énergie. En effet, en consommant de l'eau, nous consommons également de l'énergie pour la chauffer. Sans oublier l'énergie nécessaire pour pomper l'eau dans les lacs ou nappes phréatiques et ensuite traiter l'eau utilisée dans les stations d'épuration.

Il faut par conséquent être particulièrement attentif au gaspillage d'eau chaude et aux moyens d'y remédier, car lorsque nous gaspillons de l'eau, nous gaspillons aussi de l'énergie. Chauffer l'eau d'un bain en hiver dégage par exemple autant de CO₂ que de parcourir 5 kilomètres en voiture.

Quelques mesures simples pour économiser l'eau

Le premier réflexe consiste à ne pas laisser couler l'eau du robinet inutilement. Si le robinet possède un mitigeur, positionner le levier à droite. Cela permet d'éviter d'utiliser de l'eau chaude sans s'en rendre compte, le robinet étant refermé avant que l'eau chaude ait parcouru toute la tuyauterie pour arriver. Préférer la douche au bain, à condition qu'elle ne s'éternise pas. Au-delà de 10 min, la douche utilise plus d'eau qu'un bain.

Penser à utiliser la fonction « eco » des lave-linge et lave-vaisselle. Les programmes « rapides » vont certes plus vite, mais au prix d'une plus grande dépense d'énergie.

Investir pour économiser

Des économies d'eau et d'énergie sont possibles grâce à des investissements avisés. Lors de l'achat d'un lave-linge ou d'un lave-vaisselle, consulter l'étiquette-Energie qui renseigne non seulement sur la consommation d'électricité, mais également sur la consommation d'eau.

Lors de l'achat d'une tondeuse, privilégier un modèle permettant le « mulching » : le sol enrichi en humus conserve sa capacité à retenir l'eau. Ne pas tondre trop court pour éviter l'assèchement du terrain.

Il existe aujourd'hui des mitigeurs économes aussi bien pour les robinets que pour les douches. Ils sont facilement repérables grâce aux étiquettes-Energie. Utiliser des réducteurs de pression permet d'économiser jusqu'à 50% de consommation d'eau.



Les entreprises s'y mettent aussi

Dans l'industrie, l'artisanat ou le commerce, de nombreuses entreprises se préoccupent également de leur consommation d'eau et d'électricité. C'est notamment le cas de la boucherie Savoy à Attalens.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.energie-environnement.ch

La Boucherie Savoy réalise une économie d'eau de plus de 50% grâce au remplacement de ses installations frigorifiques

En 2016, la boucherie Savoy a remplacé ses installations frigorifiques qui refroidissaient à l'eau par un système de refroidissement à air.

Cette intervention a permis une diminution de la consommation d'eau de 53%, soit une économie d'eau de plus de 1,5 millions de litres par an.



Personnel communal

ARRIVEE



CYNTHIA BUSSARD

Secrétaire

Cercle scolaire
Attalens-Granges

responsable de la gestion administrative d'une école de musique. J'ai contribué à la mise en place de tous les outils nécessaires au bon fonctionnement de l'école (plannings, règlement, etc).

Afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins du poste, j'ai également suivi une formation d'assistante en gestion du personnel durant cette période.

Ma nouvelle fonction

J'exerce mon métier dans une école, un environnement professionnel qui me plaît particulièrement. J'apprécie d'être en relation aussi bien avec les enseignants, les enfants que les parents.

C'est une petite structure, qui m'offre de la souplesse et de l'indépendance dans mon travail.

Mes passions

Je consacre une partie de mon temps libre à la musique. D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours chanté. Je joue également du piano en « amateur » depuis que j'ai 9 ans.

Le week-end, j'apprécie également les balades en famille dans la nature et les séjours gourmands, mon péché mignon!

Mon origine

Je suis née en 1972 et suis originaire de Châtel-St-Denis, où j'ai passé mon enfance. Après ma scolarité obligatoire, j'ai poursuivi ma formation à l'école de commerce à Bulle où j'ai obtenu mon diplôme d'employée de commerce en 1990. Je suis maman de 3 enfants.

Ma trajectoire professionnelle

Après un séjour linguistique en Angleterre, j'ai travaillé durant plus de 20 ans chez Nestlé à Vevey, puis à Lausanne où j'ai occupé plusieurs postes d'assistante administrative.

J'ai ensuite œuvré pendant 8 ans comme



Jeunes entre 17 et 21 ans

OBLIGATION DE COTISER A L'AVS

Vous avez entre 17 et 21 ans ? Quelle que soit votre situation professionnelle, vous êtes tenu(e) de verser des cotisations AVS.

- *Si vous avez un emploi, vous êtes en cours d'apprentissage ou vous bénéficiez d'indemnités de chômage* : vous êtes tenu(e) de verser des cotisations AVS, prélevées directement sur votre salaire, dès le 1^{er} janvier qui suit votre 17^{ème} anniversaire.

- *Si vous êtes sans activité lucrative, à l'AI ou au bénéfice d'indemnités journalières de l'assurance maladie* : vous devez verser des cotisations AVS dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire.

- *Si vous étudiez* : vous êtes tenu(e) de verser des cotisations AVS dès le 1^{er} janvier qui suit votre 20^{ème} anniversaire. Si vous exercez en même temps une activité lucrative, vous devez alors verser des cotisations AVS dès le 1^{er} janvier qui suit votre 17^{ème} anniversaire.

Le non versement de ces cotisations entraîne le paiement rétroactif de celles-ci accompagnées d'intérêts moratoires.

Les documents nécessaires à votre affiliation auprès de la caisse AVS sont disponibles sur le site internet de la caisse de compensation : www.caisseavsfr.ch

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Isabelle Gabriel, Agente AVS à l'administration communale, CP 71, 1616 Attalens, Tél : 021 947 41 85, courriel : igabriel@attalens.ch



COMPOST DE LA DECHETTERIE

Afin d'optimiser la gestion et le contrôle des déchets végétaux, nous rappelons que le compost de la déchetterie est ouvert selon les horaires suivants (sauf jours fériés, 24 et 31 décembre) depuis le début de l'année 2018.

lundi et mercredi	8h00 à 11h30 13h30 à 19h00
mardi, jeudi et vendredi	8h00 à 11h30 13h30 à 17h00
samedi	8h00 à 11h30 13h30 à 16h00

Liste des déchets végétaux acceptés

Afin de faciliter le tri, nous vous rappelons la liste des déchets végétaux qui sont acceptés et ceux qui ne le sont pas.

Accepté dans la benne GAZON : gazon, mauvaises herbes, feuilles, déchets végétaux de jardin, épluchures de légumes et fruits, fleurs coupées et plantes, terre usagée des plantes en pot, fruits et légumes crus.

Accepté dans la benne BRANCHES : toutes les branches issues de la taille des arbres et arbustes.

Pas accepté du tout : déchets de cuisine cuits, viande, fruits de mer, litières pour chats, sacs en plastique, sacs biodégradables, papier ainsi que tous les autres déchets non végétaux.

Compost à Tatroz

Durant la belle saison, une benne est installée à Tatroz pour les déchets végétaux. Au printemps 2018, une deuxième benne sera installée à titre d'essai au même emplacement afin de faciliter le tri des déchets :

- la première benne devra être utilisée pour le gazon ;
- la deuxième benne servira pour les branches.

Cette solution ne pourra être pérennisée que si le tri des déchets végétaux est effectué de manière consciencieuse. Nous procéderons à des contrôles périodiques pour nous en assurer et vous remercions d'avance de votre collaboration !



EN BREF

Une balade au programme? Réservez votre carte journalière CFF à la commune

La commune d'Attalens met à disposition de sa population trois cartes journalières au prix de 35 francs chacune. Une carte permet de voyager en 2^{ème} classe pendant toute la journée de validité sur l'ensemble du réseau suisse des CFF et la plupart des chemins de fer privés, réseaux de transports publics, cars postaux et bateaux. Vous bénéficiez également de réductions sur de nombreux trajets en chemin de fer de montagne. Alors, n'hésitez plus et venez profiter de cartes journalières !

Vous pouvez consulter les disponibilités sur le site de la commune www.attalens.ch, rubrique Administration communale – cartes journalières CFF/mobilité

Réservation au 021 947 41 85 (heures de bureau) ou par courriel controlehabitants@attalens.ch

En 2018, le bureau communal sera fermé aux dates suivantes :

- Pâques le vendredi 30.03 et le lundi 2.04.2018
- 1er mai 2018 fermé l'après-midi
- Ascension le jeudi 10.05 et le vendredi 11.05.2018
- Pentecôte le lundi 21.05.2018
- Fête-Dieu le jeudi 31.05 et le vendredi 1.06.2018
- 1er Août du lundi 30.07 au vendredi 3.08.2018 compris
- Assomption du mercredi 15.08 au vendredi 17.08.2018 compris
- Toussaint le jeudi 1.11 et le vendredi 2.11.2018
- Noël du lundi 24.12.2018 au vendredi 4.01.2019 compris



Nouvel éclairage de l'église

DEVELOPPEMENT DURABLE



Depuis l'automne dernier, l'église d'Attalens bénéficie d'un nouvel éclairage qui allie esthétique et développement durable.

Les travaux ont été réalisés d'entente avec la Paroisse et le coût pris en charge pour moitié par la commune d'Attalens.

Cet éclairage permet de valoriser les caractéristiques architecturales du bâtiment, mais également de réaliser des économies d'énergie.

Non seulement les lampes LED sont d'une grande longévité par rapport aux anciens spots, mais elles sont également quatre fois moins gourmandes en énergie.

Leur impact écologique est faible car il n'y a pas de résidus de fluor ou de mercure. Il y a moins d'énergie dépensée, non seulement dans la consommation d'électricité, mais également, pour la fabrication et le recyclage des lampes.



Travaux sur

LE RESEAU ROUTIER

VALTRALOC - La dernière étape du réaménagement de la route cantonale a débuté début mars. Les travaux s'étendront du centre-village à la rue de la Grande-Fin et seront réalisés parallèlement au réaménagement de la place du centre-village. Le parking du centre-village sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Un accès pour les riverains est cependant maintenu. Les autres usagers sont invités à utiliser le parking de la Condémine.

Afin d'assurer la sécurité des enfants se rendant à l'école durant les travaux, un accompagnement est assuré par des adultes à la croisée de la rue de la Jaqua et de la route de Vevey, ainsi qu'au centre-village.

Chemin de la Baume et chemin du Mont - Des travaux routiers sont réalisés au chemin de la Baume et au chemin du Mont depuis la mi-mars pour une durée de trois mois avec des fermetures ponctuelles de ces routes. Nous vous invitons à suivre la signalétique mise en place.

Les informations relatives aux travaux peuvent être consultées sur le site internet de la commune www.atalens.ch



Appel

AUX PREMIERS REpondANTS

Vous avez 18 ans révolus ?

Vous bénéficiez d'une bonne condition physique et psychique ?

Vous désirez venir en aide à votre prochain bénévolement ?

Devenez Premier Répondant !



Afin d'améliorer le pronostic vital des citoyens fribourgeois en cas d'arrêt cardiaque, le canton a développé un concept pour rendre possible l'intervention de premiers répondants ("First Responders"). Le but est de prodiguer précocement les gestes qui peuvent sauver une vie (massage cardiaque et défibrillation).

Conditions

- Avoir la volonté de suivre ou avoir suivi une formation BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) reconnue SRC, à répéter chaque 2 ans
- Etre en possession d'un smartphone (pour l'alarme)
- S'inscrire via l'application "First Responder Fribourg" sur votre smartphone

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le site de la Fondation Fribourg Cœur : www.fribourgcoeur.ch



Où suivre une formation BLS-AED ?

- Fondation Fribourg Cœur : <http://fribourgcoeur.ch/prestations/formations/>
- Sections de Samaritains : <http://www.samariter-fr.ch/fr/reanimation.html>
- Ambulanciers instructeurs du Sud Fribourgeois : ekropf@ambfr.ch

Prise en charge de la formation

Si vous n'avez pas suivi de formation BLS, certaines entreprises la proposent à leurs employés.

Si tel n'est pas le cas et que vous êtes **citoyen d'Attalens**, la commune prendra en charge votre formation de premier répondant à hauteur de Fr. 100.- sur présentation d'une facture acquittée et d'une copie de votre certificat.

Vous pouvez nous adresser ces documents par courriel : administration@attalens.ch ou par courrier : Administration communale – CP 71 – 1616 Attalens.

Nous vous informons également que la commune va prochainement acquérir un défibrillateur automatique dont l'emplacement public reste encore à définir et qui sera communiqué ultérieurement.



LES LIGUES DE SANTE DU CANTON DE FRIBOURG

Différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans des lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

026 426 02 90 – info@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour diabétiques
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les maladies respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liquepulmonaire-fr.ch – www.liquepulmonaire-fr.ch



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

026 425 54 00 – depistage@liquessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

026 426 00 00 – voltigo@liquessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



Prévention et promotion de la santé

- Tabagisme : Aide à l'arrêt et campagnes de prévention
- Alimentation et activité physique
- Santé en entreprise
- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

026 426 02 66 – info@liquessante-fr.ch – www.liquessante-fr.ch